



S.Social adresse : 9, Rue de Strasbourg – 57170 CHATEAU SALINS
 Direction tél. mobile 06.12.21.21.36
 Courriel : g.pennequin@pfc-formation.fr
 Commercial tel. Mobile : 06 21 33 32 08
 Courriel commercial : e.cuny@pfc-formation.fr
 Site internet : <http://www.pennequin-formation-conseil.fr>
 La prévention des risques au service de l'entreprise

Programme Formation Initiale Acteurs PRAP IBC **Prévention des Risques liés à l'Activité Physique** **Dans le secteur Industries, bâtiments, Commerces**

Objectifs opérationnels :

A l'issue de la formation les salariés devront être capables de :

1. Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.
2. Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
3. Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention.

Public concerné :

Tous salariés ayant recours à la manipulation des charges inertes

Prérequis particulier : aucun

Durée :

2 jours soit 14 heures en face à face pédagogique

Effectif : Groupe de 10 personnes maximum

Validation, Évaluation :

Un Certificat d'acteur PRAP IBC sera délivré aux participants qui ont assisté à toute la formation et satisfait à l'épreuve certificative conformément au document de référence V9-01.2021 de l'INRS.

Le certificat d'acteur PRAP délivré par l'INRS a une durée de validité de 2 ans. Sa réactualisation est conditionnée par le suivi d'un stage « maintien et Actualisation des compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative.

Moyens pédagogiques :

Vidéo projecteur
 CD-ROM labellisé INRS
 Caméscope
 ED7201

Méthode pédagogique :

La pédagogie est basée sur une interaction permanente entre les participants et le formateur.

Le formateur implique les participants par une pédagogie interactive, qui leur permet de porter un regard critique sur leur environnement de travail et à proposer des idées d'amélioration.

L'animateur-formateur peut insister sur un thème (anatomie, techniques de manutention, ...) en fonction du contexte de l'entreprise.

La formation est animée par un formateur certifié

Modalités et délais d'accès et contact :

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de :

Estelle CUNY : e.cuny@pfc-formation.fr Tel : 06 21 33 32 08

Tarif intra : sur devis nous consulter

Délai d'accès : selon le planning

Référent administratif :

Estelle CUNY Tél : 06 21 33 32 08

Référent pédagogique :

M. Guillaume PENNEQUIN Tél : 06.12.21.21.36

Référent handicap :

M. Guillaume PENNEQUIN Tél : 06.12.21.21.36

Formation animée par un formateur certifié PRAP IBC par l'INRS

Contenu Pédagogique

Objectifs et dispositifs de formation :

- Comprendre la démarche et l'intérêt de la prévention.
- Les enjeux pour l'entreprise.
- Les acteurs de prévention.
- Les risques de son métier.
- Le fonctionnement du corps humain, les limites et les atteintes à la santé.
- Savoir manipuler et déplacer une charge inerte.
- Savoir observer et décrire une situation de travail.
- Savoir proposer des pistes d'améliorations de situation de travail.
- Savoir remonter les informations aux personnes concernées.

Pratique :

Ateliers d'apprentissage à la manipulation en sécurité de charges inertes en respectant les Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'Effort.

Application au poste de travail :

- Identification des pistes d'amélioration des situations de travail.
- Adapter le travail à l'homme.
- Mise en forme des propositions.
- Synthèse, bilan et évaluation de la formation.
- Remise de la documentation.

Les finalités de la formation PRAP :

Faire acquérir aux salariés des connaissances leur permettant de participer efficacement à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Mise en place d'une analyse de situation (épreuve certificative).

Les objectifs de la formation PRAP s'intègrent dans une démarche globale de prévention, ils passent par la mobilisation des acteurs internes/externes et les décideurs de l'entreprise.

Travail d'intersession individuel d'une situation de travail dangereuse

Accessibilité : Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.